PV DE LA REUNION DU 6 JUILLET 2023

Présents : M. VERITE, M. MARQUENET, Mme COLLET, M. MAILLET, M. MEUNIER, Mme MOULUT Mme TABAREAU et Mme SAVATIER.

Représentés : M. RENAULT donnant pouvoir à Mme MOULUT

 Mme LEROUX donnant pouvoir à M VERITE

 M. GOURIOU donnant pouvoir à Mme SAVATIER

Secrétaire de séance Mme SAVATIER

Relecture du dernier procès-verbal de réunion vendredi 9 juin 2023

Aucune observation

**Ordre du jour :**

01 - Choix de l’entreprise de travaux de peinture dans l’école

02 - Achat de panneaux de signalisation

03 - Décision achat d’un véhicule pour l’agent communal

04 - Questions diverses

**01 - Choix de l’entreprise de travaux de peinture dans l’école**

L’école a besoin de travaux de peinture dans différentes salles

Présentation de deux devis :

DECOSARTHE 29 407,45 € TTC

YVAN PEINTURE 28 060,94 € TTC

Au vu des montants, il vous est proposé la réalisation de la peinture uniquement dans la salle principale et le dortoir pour cette année.

Choisir l’entreprise pour la réalisation de ces travaux.

D’autoriser M. le Maire à signer tout document s’y rapportant

Le conseil accepte les travaux par YVAN PEINTURE

Voté à l’unanimité

**02 - Achat de panneaux de signalisation**

Suite à la limitation de tonnage sur la voie communale de SAINT ROCH et à la demande des administrés d’installattion de panneaux de signalisation de lieudit.

Pour des raisons de sécurité, il doit être installé un panneau miroir à La Croix de la Serpe et des coussins berlinois rue du vieux château.

Devis de l’entreprise SIGNALETIQUE VENDOMOIS de 3968,00 HT HORS POSE et 5.169,00 € avec pose.

Et devis de PROZON à 3 338,67 € HT hors pose

Il vous est proposé d’accepter l’achat des panneaux et coussins berlinois, de choisir l’entreprise et d’autoriser M. le Maire à signer tout document s’y rapportant.

La différence de devis porte essentiellement sur les coussins berlinois.

L’entreprise de Naveil est locale et en cas de problème, il sera peut-être plus judicieux de choisir cette entreprise avec pose.

Vote pour le devis SIGNALETIQUE VENDOMOISE avec la pose.

Voté à l’unanimité.

**03 – Décision achat d’un véhicule pour l’agent communal**

Le véhicule communal est en panne les frais de réparation sont de 1469,59 €.

 Au vu des kilomètres et de l’âge du véhicule, il vous est proposé de changer le véhicule.

 Il vous est proposé l’achat d’un véhicule et d’une remorque

 Le prix de cette acquisition ne doit pas excéder 14000,00 € (reste à réaliser du budget de l’an dernier)

 Le véhicule a 400000 km.

 Il nous semble plus judicieux de changer de véhicule que de le faire réparer, le véhicule n’est pas sûr de passer au contrôle.

 Débat sur un berlingo ou un camion au vu de la consommation et des petits trajets.

Un berlingo serait plus utile avec une remorque.

Diesel ou essence ? A voir en fonction du budget.

Information aux garagistes locaux que l’on recherche ce type de véhicule.

Voté à l’unanimité pour l’achat d’un véhicule et/ou d’une remorque pour un montant maximum de 14 000 €

**04 - Questions** **diverses**

 \*Mme COLLET désignée pour la commission de contrôle des listes électorales pour vérifier les nouveaux électeurs sur les listes électorales.

 \*Proposition de faire installer des portiques aux accès de stade pour éviter que les gens du voyage s’y installe. Un devis va être demander à SINALETIQUE VENDOMOISE.

 \*Travaux d’épicerie : des devis pour effectuer l’isolation extérieure sont en cours et sur l’électricité également.

\*devis électricité est présenté pour l’ancien local que M. LESPAGNOL louait, le conseil souhaite faire une demande d’un devis plus simple avec une remise aux normes sans améliorations du bâtiment.

 \*Dans l’étude du Prieuré, une entreprise spécialisée est venue avec des drones et ont réalisé de multiples photos. Ces 5000 photos seront sur un logiciel pour avoir une vue du bâtiment en 3 dimensions mais aussi pour faire des coupes. Le garage et le grenier ont été également photographiés.

Nous aurons le compte rendu d’ici 3 semaines avec les architectes.

\*L’achat d’une épareuse est envisagée. Pour cela, plusieurs études sont en cours comme le renseignement au près des communes voisines du tarif lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise extérieure ou l’achat groupé de plusieurs machines avec d’autres communes.

\* Il a été acheter deux pneus pour la tondeuse.

\* La Réunion sur les cavités 37 du syndicat intercommunal a exposé qu’ils peuvent travailler sur les départements limitrophes.

M. MARQUENET fait un point sur la réunion, réunion sur la prévention des risques.

\*Demain midi pique-nique de l’école avec employés municipaux, sivos.

 \* Demain, feu artifice d’un coût de 2340 € et SACEM payés par commune pour un montant de 295,99 €

 \* Ce week-end, une randonnée vélo passe à Villedieu, avec 90 participants, la salle d’accueil mise à disposition pour entreposer des vivres.

\*Mission de Stéphanie : mise à jour du cimetière en cours, cependant, au vu des enfants inscrits à la garderie pour la rentrée de septembre, il est fort probable que Stéphanie n’ait plus le temps de le faire. L’Idée d’embaucher un service civique pour faire ce travail est évoqué. A voir, si c’est réalisable.

 \* Chantier citoyen seront-ils reconduits ? A voir pour les vacances scolaires de la Toussaint

 \* Un arbre s’est écroulé près du Niclos rue de Bouillant, prévenir Sébastien.

\* Point sur centre de loisirs :

- Ouvre la semaine prochaine pour 3 semaines

- Vu le peu d’affluence fermeture la 4° semaine

Prochaine réunion 8 septembre 19 h 30

Séance levée à 21h15